



DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442
ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

AVOIR du : 01/08/2025
L.C.R. Echéance le : 30/09/2025
Magasinier : AXELLE GARRIGA TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande			
5342248	0165285			Zone Expedition : 03				6100975			
Désignation				N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €	
** BL 6100975 DU 01/08/2025 **											
OPEL VIVARO A Fourgon 1.9 DTI - DT376TH											
Retour client sur facture initiale 5325889 (No accord : 424371)											
E:FILTRE GAZOLE AM				E148134	C46N05	-1,00	4	27,10	44,00	15,18	-15,18
Motif Retour [R5] ERREUR DE SAISIE											
E:FILTRE HAB PARTICULE AM				1610583380	C08D08	-1,00	4	23,53	44,00	13,18	-13,18
Motif Retour [R5] ERREUR DE SAISIE											
Retour client sur facture initiale 5325882 (No accord : 424371)											
E:FILTRE HUILE PSA				1629084080	A10C05	-1,00	4	13,78	44,00	7,72	-7,72
Motif Retour [R5] ERREUR DE SAISIE											
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5342248	0165285	6100975
Echéance le :	30/09/2025	
01/08/2025	-43,30	



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.